

Mécanicien de maintenance des véhicules automobiles et industriels

RNCP31938 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	31624
Code(s) ROME	I1604, I1607, I1603, I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Écoles militaires de Bourges – École du matériel	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la certification professionnelle assure les fonctions de mécanicien de maintenance des véhicules automobiles et industriels. Il exerce ses activités professionnelles au sein d'une équipe technique pluridisciplinaire et hiérarchisée, dans le domaine de la maintenance automobile, en respectant les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité et les impératifs de délais. Il peut exercer en horaires décalés, par roulement et être soumis à des astreintes.

Les principales activités du mécanicien de maintenance des véhicules automobiles et industriels sont les suivantes :

Domaine d'activités 1 (ou bloc de compétences 1)

Réalisation des opérations de maintenance préventive et ou curative

- préparation de l'intervention et organisation du poste de travail ;
- encadrement d'une équipe d'agents de maintenance ;
- réalisation des opérations de maintenance préventive et/ou curative ;
- préparation du véhicule en vue de sa restitution.

Domaine d'activités 2 (ou bloc de compétences 2)

Entretien de l'environnement de travail

- vérification de la conformité et validité de l'outillage ;
- gestion des pièces de rechanges, ingrédients et de la documentation ;
- gestion de la mise à jour des qualifications de l'équipe de maintenance.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- exploiter les informations contenues dans la documentation technique ;
- ordonnancer les différentes étapes pour une opération de maintenance préventive ou curative ;
- répertorier les moyens nécessaires en quantité adaptée ;
- définir les zones d'intervention ;
- répartir le travail au sein de son équipe d'agents de maintenance ;
- contrôler le travail ;
- prendre les mesures liées à la sécurité ainsi qu'à la protection de l'environnement
- établir un diagnostic ;
- réaliser un dépannage ;
- mettre à jour la documentation, notamment celle de traçabilité des interventions ;
- entretenir l'environnement de travail (conformité de l'outillage, des pièces détachées, des modes opératoires, de la documentation, des qualifications de l'équipe d'agents de maintenance,...).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées, le détenteur de la certification exerce dans le secteur de la maintenance des véhicules automobiles légers et lourds (dans des structures de 60 à 1500 personnes). Il travaille principalement sous la responsabilité hiérarchique d'un chef d'atelier, en atelier fixe ou mobile (de 20 à 100 personnels en règle générale), avec la particularité d'exercer cette activité en métropole, mais aussi dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures (outremer, étranger) en milieu parfois hostile.

Dans le secteur civil, le détenteur de la certification exerce au sein d'entreprises :

- en atelier de maintenance des véhicules des régies de transport et de passagers ;
- en atelier intégré des entreprises de transport de marchandises ;
- en atelier des concessionnaires et agents des réseaux des marques de véhicules industriels ;
- en atelier d'un réseau spécialisé dans la maintenance rapide d'automobile ;
- services de maintenance de véhicules automobiles et industriels (collectivités, gestionnaires de flotte...).

Ces entreprises peuvent être constituées de 5 à 100 personnels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées, comme dans le secteur civil :

- mécanicien automobile ;
- mécanicien poids-lours ;
- mécanicien motocycles ;
- mécanicien d'engins mobiles de chantiers.

Au sein du ministère des armées, une appellation particulière est également employée :

« mécanicien mobilité terrestre ».

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire (sous réserve des conditions de recrutement en vigueur) est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi au sein des Armées.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 033 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 137
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président : Directeur de l'école ou son représentant

Membres :

Le directeur de l'enseignement ou son représentant

Le chef du département

Le responsable de la formation

L'instructeur principal du cours

Les responsables « matières » concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : Directeur de l'école ou son représentant

Membres :

Un représentant « employeur »

Un titulaire de la certification

Le responsable de la formation

Un instructeur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39316

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

